

# LOURDES ma Ville

MAGAZINE D'INFORMATION LOCALE

Automne 2026
# 26
www.lourdes.fr

MAGAZINE

# Un pont qui relie les Hommes

#LOURDES Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES




## L'éditorial du maire



Chères Lourdaises, Chers Lourdais,

Les 26 et 27 septembre, Lourdes a vécu un moment rare et profondément marquant avec l'accueil du pape Léon XIV.
Sa venue a bien sûr été un moment fort pour notre ville, mais elle a aussi représenté un événement d'une portée exceptionnelle : Lourdes a accueilli le chef d'État de la Cité du Vatican, devant les yeux du monde entier. Près de 200 000 visiteurs, pèlerins et voyageurs ont partagé ces deux journées avec nous.
Et parmi les images qui resteront, il y a celle de Léon XIV empruntant le pont qui porte désormais son nom. Le voir franchir ce nouvel ouvrage, le Pont Léon XIV, est un grand honneur pour Lourdes. Ce pont, reconstruit, moderne et accessible, est désormais aussi un symbole : celui d'une ville qui se transforme tout en restant fidèle à son identité.
Mais, au-delà des images et des cérémonies, je retiens surtout ce que nous avons vécu ensemble.
Pendant ces deux journées, Lourdes a montré son visage le plus généreux : celui d'une ville ouverte, accueillante et fraternelle.
Merci à toutes et à tous pour votre disponibilité, votre patience, votre compréhension face aux dispositifs d'organisation et de sécurité mis en place, votre engagement et, surtout, pour cet esprit de fraternité qui a permis à Lourdes d'accueillir le monde avec chaleur et simplicité.
Cette fraternité, c'est aussi celle que nous devons faire vivre au quotidien, au-delà des grands événements.
C'est dans cet esprit que nous avons récemment ouvert le Centre de santé municipal Didier Garnier. Pour les plus de 2 000 Lourdaises et Lourdais identifiés comme n'ayant pas de médecin traitant, il fallait apporter une réponse concrète. Avec des médecins salariés, des consultations aux tarifs de la Sécurité sociale, sans dépassement d'honoraires, et une priorité donnée aux personnes sans médecin traitant, la Ville agit pour que chacun puisse être accompagné et soigné.
Je crois profondément que ces deux dimensions vont ensemble : savoir accueillir celles et ceux qui viennent à Lourdes, et prendre soin de celles et ceux qui y vivent.
C'est cette ville-là que nous voulons continuer à construire : une ville vivante, accueillante, fraternelle, fière de son histoire mais résolument tournée vers l'avenir.
Une ville qui sait se rassembler dans les grands moments, mais aussi être présente dans les moments plus simples de la vie quotidienne.
Et surtout, merci de faire vivre, chaque jour, l'esprit chaleureux, positif et fraternel de Lourdes.
Avec toute mon amitié,

Votre Maire,
**THIERRY LAVIT**

## Sommaire


**4-7** VISITE OFFICIELLE DU PAPE LÉON XIV
**8-9** CENTRE DE SANTÉ
**10-11** DES PROJETS TOURNÉS VERS L'HUMAIN
**12-13** LES TRAVAUX DE L'ÉTÉ
**14-15** UN PATRIMOINE NATUREL À ENTRETENIR
**16-17** URBANISME & HABITAT
**18** COMMERCES
**19** EXPRESSION LIBRE
**20-23** CARTES POSTALES DE L'ÉTÉ



**4-7**


**8-9**


**10**


**12**

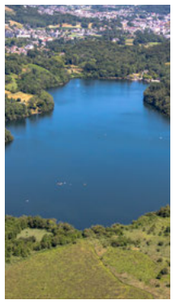
**14-15**


**LOURDES MA VILLE - N° 26**
Magazine d'information municipale de la Ville de Lourdes. Trimestriel.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Thierry Lavit
DIRECTRICE DE LA RÉDACTION : Mélanie Santailler
RÉDACTRICE EN CHEF : Christine Martin
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Pierre Artou
CONCEPTION, RÉALISATION, MISE EN PAGE : Pierre Artou

RÉDACTION, PHOTOS, GRAPHISME : Service Communication de la Ville de Lourdes. Pierre Artou - Virginie Fanfelle - Léo Marque -Jean-Baptiste Latour - Pascale Chat - Olivier Zelleg - Jules Barraqué.
**service-communication@ville-lourdes.fr**
**Tél. : 05 62 42 54 07.**
IMPRESSION : Conseil imprime Group

Lourdes Ma Ville est imprimé à l'encre végétale sur papier recyclé et recyclable. À jeter dans le conteneur adapté.

DÉPÔT LÉGAL : octobre 2026. ISSN 2826-6080

Retrouvez-nous sur :
@VilledeLourdes
www.lourdes.fr
IntraMuros : Lourdes





*Le journal municipal est gratuit. Il est distribué en boîte à lettres à l'ensemble de la population. En cas de problème de réception, contactez le service Communication.*








# LOURDES A ACCUEILLI LE PAPE SUR LE PONT LÉON XIV !

**Samedi 26 septembre 2026, à la tombée de la nuit, le pont s'est illuminé de bleu. C'est ici que le pape Léon XIV a été accueilli par Thierry Lavit, maire de Lourdes, aux côtés des élus du Conseil municipal présents.**





















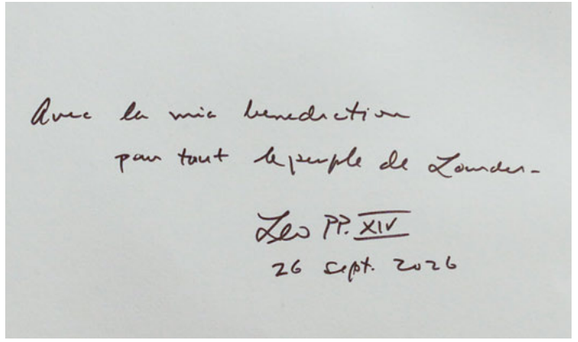




Les Chanteurs montagnards ont donné le ton avec le chant « Lourdes au Salut », offrant au pape un accueil profondément lié à l'identité de la ville et de son territoire.

Au belvédère, face au Gave et au Château-fort, Thierry Lavit a présenté au pape les trois symboles qui racontent Lourdes : l'Histoire de Bernadette Soubirous, le symbole de l'eau (eau de La Source/eau du Gave) et le Château-fort Musée Pyrénéen Millénaire.

Les deux hommes se sont ensuite déplacés devant l'œuvre « La Fraternité entre les peuples », une sculpture réalisée spécialement pour le pont par Jean-Jacques Abdallah, ainsi que devant la plaque qui porte désormais le nom « Pont Léon XIV ».

Puis la Ville a remis au pape des cadeaux porteurs de l'identité lourdaise : trois rosiers centenaires de Lourdes, destinés aux jardins du Vatican pour être placés devant la réplique de la grotte de Massabielle, ainsi qu'un pot de miel du Château fort - Musée Pyrénéen. Le saint patron des apiculteurs est saint Ambroise, qui a baptisé en 387 saint Augustin : le pape était le responsable mondial de l'ordre de Saint-Augustin.
Le pape Léon XIV a également signé le livre d'or de la Ville de Lourdes, avant de poursuivre son chemin vers le Sanctuaire en Papamobile. Les chanteurs montagnards ont accompagné son départ avec le « Gloria » de Charles Gounod.

# LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL DIDIER GARNIER EST OUVERT !

## Un centre de santé municipal pour les Lourdais

Le Centre de santé Didier Garnier est un équipement public de la Ville de Lourdes, installé dans les anciens locaux de la Trésorerie, rue de Langelle, entièrement rénovés. Il répond à une difficulté que connaissent de nombreux habitants : trouver ou conserver un médecin traitant. Lors du diagnostic mené par la Ville, plus de 2 000 Lourdais étaient sans médecin traitant.

Les médecins et les soignants du centre sont salariés de la Ville. Les consultations sont conventionnées, aux tarifs de la Sécurité sociale, sans dépassement d'honoraires. Tiers payant sur la part obligatoire : vous ne réglez que la part complémentaire.

## Comment fonctionne le centre ?

Votre médecin traitant devient le Centre de santé. Vous êtes suivi par une équipe qui partage, avec votre accord, votre dossier et se coordonne autour de votre situation. C'est ce qui permet d'assurer la continuité des soins, même en cas d'absence ou de départ d'un praticien.

**Un exercice coordonné :** médecins, infirmière et secrétariat travaillent ensemble. Croiser les regards permet de mieux suivre le parcours de chaque patient et rencontrer plusieurs professionnels vous permet de créer des liens différents avec chacun d'entre eux.

**Relié au reste de l'offre de soins :** quand une situation demande une prise en charge plus spécialisée, l'équipe s'appuie sur son réseau : professionnels de santé, hôpital et structures sanitaires, sociales et médico-sociales du territoire.

**Prévention et santé publique :** au-delà des consultations, le centre porte des actions de prévention avec les partenaires locaux et diffuse les informations des actions existantes.

**Un lieu de formation :** le centre a vocation à participer à la formation des personnels de santé : accueil de docteurs juniors, d'internes, d'étudiants en santé.

## Qui peut être suivi au centre ?

Le Centre accueille tous les types de patients. Compte tenu du nombre de demandes, il donne aujourd'hui la priorité aux personnes qui n'ont pas ou plus de médecin traitant et, parmi elles, en premier lieu, aux patients atteints d'une affection de longue durée (ALD).

**Pour être reçu, contactez le secrétariat par téléphone au 05 62 42 85 23 afin de prendre rendez-vous.**

## Sur rendez-vous uniquement

Le Centre ne reçoit pas sans rendez-vous. Il n'y a pas de consultation libre : présentez-vous uniquement à l'heure du rendez-vous qui vous a été donné.

La prise de rendez-vous se fait uniquement par téléphone, auprès du secrétariat, au **05 62 42 85 23**. Aucun rendez-vous n'est pris sur place, par courriel ou en ligne.

" *Le standard est très sollicité et il peut être difficile de nous joindre, nous en sommes désolés. Merci de rappeler plus tard plutôt que de vous déplacer pour nous permettre un accueil de qualité pour les patients attendus en rendez-vous.*
*Au plaisir de vous accueillir au sein du Centre de Santé.* " invite la coordinatrice du Centre.

**Retrouvez toutes les infos utiles concernant le Centre de santé sur : www.lourdes.fr > Accueil > Solidarité et Santé > Centre de santé Municipal Didier Garnier**




**POURQUOI « DIDIER GARNIER » ?**

Lors du Conseil municipal du 23 juin 2026, les élus ont approuvé la dénomination du centre en hommage à Didier Garnier, praticien hospitalier qui a consacré toute sa carrière au Centre hospitalier de Lourdes, puis au Centre hospitalier Tarbes-Lourdes.















# Crèche Les Petits Explorateurs : *un chantier qui valorise le savoir-faire local*

**Le chantier du multi-accueil Les Petits Explorateurs, boulevard du Lapacca, poursuit son avancée et suscite l'intérêt bien au-delà de notre territoire.**

Dans le cadre du Pacte Construction Bois Occitanie, le SIMAJE a fait le choix d'une démarche exemplaire privilégiant la qualité, la traçabilité des matériaux et les circuits courts. Pour la réalisation de l'ossature du bâtiment, l'entreprise locale Pyrénées Charpentes a été retenue. Les bois utilisés bénéficient de la certification Bois des Pyrénées, une garantie d'origine et de traçabilité qui valorise les ressources forestières de notre massif et les acteurs économiques locaux.

Afin de mettre en lumière cette réalisation, l'Association des Collectivités forestières d'Occitanie a organisé en début d'été une journée consacrée à la construction bois. Cette visite a permis de présenter les différentes étapes du projet, les choix techniques retenus ainsi que les bénéfices environnementaux et économiques d'une construction reposant sur des matériaux locaux et renouvelables.
Thierry Lavit, maire de Lourdes et président du SIMAJE, a précisé l'importance de ce chantier hors norme : « *Avec la crèche Les Petits Explorateurs, nous avons fait le choix d'un projet qui a du sens. Le bois utilisé est issu de nos Pyrénées et sa transformation a été réalisée par des entreprises locales reconnues pour leur savoir-faire. Nous sommes pleinement dans une logique de circuit court : la ressource est locale, les compétences sont locales et les retombées économiques bénéficient directement à notre territoire.*
*Le résultat est déjà magnifique. L'ossature bois donne au bâtiment une identité chaleureuse et parfaitement intégrée à son environnement. Nous avons également la chance de pouvoir nous appuyer sur les arbres existants autour du site, parfaitement intégrés à la structure. Ils apporteront une ombre naturelle précieuse aux enfants et aux équipes, particulièrement lors des périodes de fortes chaleurs. Cette crèche a été pensée pour répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui tout en tenant compte des défis climatiques auxquels nous devons faire face. Performance énergétique, confort, matériaux durables, qualité des espaces extérieurs : tout a été conçu pour offrir aux enfants un cadre d'accueil exemplaire, respectueux de l'environnement et tourné vers l'avenir* ».
Un projet que les familles attendaient depuis plus de 15 ans.

Le chantier poursuit aujourd'hui son avancée conformément au calendrier prévisionnel. Si le rythme est maintenu, la livraison du bâtiment est prévue pour la fin de l'année avec une ouverture aux enfants en janvier.







# Deux nouvelles résidences pour le relogement des habitants de l'Ophite

**En juillet, l'Office Public de l'Habitat des Hautes-Pyrénées (OPH 65) a posé la première pierre de deux nouvelles résidences** dans le cadre du relogement des habitants du quartier de l'Ophite, en présence de Jean Salomon, préfet des Hautes-Pyrénées, Thierry Lavit, le maire, Yannick Boubée, conseiller départemental et président de l'OPH 65, Patrick Vignes, président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes -Pyrénées et Marie Plane, conseillère départementale.
Ces deux opérations s'inscrivent dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et contribuent à la reconstitution de l'offre de logements démolis dans le quartier de l'Ophite, tout en proposant des logements modernes et performants sur le plan énergétique.
La résidence Alice Carrazé, 7, rue des Pèlerins, comptera 9 logements collectifs (3 T2 et 6 T3) répartis sur trois niveaux, à proximité immédiate du centre-ville. La résidence Crêtes du Pibeste 2, rue du Pré du Roi, deuxième tranche du lotissement livré précédemment, proposera quant à elle 12 logements individuels (6 T3 et 6 T4) avec jardins et garages privatifs.
Coût de revient global des deux opérations : plus de 4,5 millions d'euros TTC, financés grâce au soutien de l'État via l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), de la Région Occitanie, du Département des Hautes-Pyrénées, de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et de la Banque des Territoires.
Ces 21 logements complètent les programmes déjà réalisés dans le cadre du NPNRU de l'Ophite : les 34 logements de la résidence Jean-Michel Théas, les 84 logements des résidences du boulevard d'Espagne et les 42 logements de la résidence Henri Lamathe.
Prenant la parole, Thierry Lavit a salué une cérémonie qui "dépasse le simple symbole" : "*Poser une première pierre, c'est marquer le commencement d'un chantier. Mais c'est surtout ici affirmer une ambition collective*."
Le Maire est revenu sur le choix des noms donnés aux résidences. La résidence Alice Carrazé rend ainsi hommage à une grande figure lourdaise de la Résistance qui, dans les heures les plus sombres de l'Occupation, protégea et renseigna les réseaux de résistance avant d'être arrêtée, torturée puis condamnée à mort. Elle fut libérée fin août 1944 par les Forces françaises de l'intérieur et décorée de la médaille de la Résistance à la Libération. Son portrait figure au mur des Résistants de la salle du Conseil municipal.
Thierry Lavit a tenu à remercier l'OPH 65, maître d'ouvrage de l'opération, ainsi que l'ensemble des partenaires financiers ayant rendu le projet possible : l'État à travers l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la Région Occitanie et sa présidente Carole Delga, le Département des Hautes-Pyrénées et son président Michel Pélieu, ainsi que la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées et la Banque des Territoires. Il a également salué les habitants de l'Ophite "*pour leur patience*", ainsi que le Conseil citoyen pour son implication.
"*Ce n'est pas une finalité, mais une promesse. La promesse que Lourdes continue d'investir pour ses habitants*" a résumé Thierry Lavit.




# Une nouvelle résidence pour les jeunes et les travailleurs saisonniers

**Fin juin, l'association ATRIUM a inauguré officiellement son nouvel Habitat Jeunes à Lourdes**, un projet majeur au service de l'autonomie des jeunes et de l'attractivité du territoire.

Située au 9B, rue de l'Égalité à Lourdes, cette nouvelle résidence, propriété du Conseil départemental, a été conçue pour répondre aux besoins de logement des jeunes actifs, des étudiants, des apprentis, des travailleurs saisonniers et des personnes en parcours d'insertion professionnelle.
Portée par l'association ATRIUM, acteur historique de l'insertion, du logement accompagné et de la formation dans les Hautes-Pyrénées depuis 1966, cette réalisation répond à un besoin croissant de logements accessibles pour les jeunes souhaitant construire leur avenir dans un cadre sécurisé, convivial et favorisant l'autonomie.
La résidence propose : 38 logements Habitat Jeunes (16-30 ans) ; 16 logements destinés aux travailleurs saisonniers de plus de 30 ans ; 5 logements dédiés aux internes en médecine, en partenariat avec Ambition Pyrénées.
Au-delà de l'hébergement, ce projet porte une ambition forte : offrir aux résidents un cadre propice à leur épanouissement personnel et professionnel, en favorisant le lien social, l'accompagnement, l'autonomie et l'ancrage local.
Cette résidence constitue l'action n°87 du Plan Avenir Lourdes, consacrée à la création de logements adaptés aux travailleurs saisonniers. Le projet a vu le jour grâce à la mobilisation conjointe des partenaires : le Conseil départemental, l'État (DDT et DDETSPP), la Région Occitanie, la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), ATRIUM, Action Logement, l'UDAF et l'ensemble des acteurs engagés dans le développement du territoire.



# Le Pont Vieux retrouve son souffle !

**Le Pont Vieux est entré dans une nouvelle étape de son histoire. Afin d'améliorer le confort des usagers, promeneurs, personnes à mobilité réduite (PMR), clients et commerçants, la qualité de l'environnement et la sécurité de tous, la circulation y est interdite depuis le 1er juillet.**

Le Pont Vieux et ses abords immédiats libérés des voitures ! Les conversations remplacent le bruit des moteurs, les terrasses s'animent sans être interrompues par le trafic, et chacun peut profiter pleinement du cadre exceptionnel qu'offre ce lieu emblématique. Un espace où l'on se promène sans faire attention aux voitures, où l'on prend le temps de vivre et de se restaurer calmement.

C'est cette transformation qui est devenue réalité le 1er juillet 2026 avec l'interdiction de circuler sur le Pont Vieux. L'expérimentation va durer quelques mois.
À l'exception des fauteuils et engins PMR, la circulation de tous les véhicules et engins motorisés est interdite sur le Pont Vieux et la portion de la rue de la Grotte comprise entre son intersection avec l'avenue du Paradis et celle avec le Pont Vieux.

Sur cette même portion, la circulation des cyclistes est interdite. Les vélos doivent être poussés à la main, sauf pour les enfants de moins de 8 ans.

Cette évolution contribue à valoriser les commerces, cafés et restaurants, tout en offrant aux Lourdais et aux visiteurs un cadre plus agréable, plus respirable et convivial.





## LE QUARTIER DE L'ÉGLISE POURSUIT SA TRANSFORMATION

**Après la requalification de la place et de la rue de l'Église à l'été 2025,** une nouvelle phase de travaux a concerné en août les rues et espaces publics adjacents afin d'offrir un cadre de vie plus agréable, plus sûr et plus fonctionnel aux habitants comme aux visiteurs.

Les interventions ont porté sur plusieurs secteurs autour de l'église, notamment la place de la Poste, la rue de Langelle, la rue Henri Lasserre et la place Monseigneur-Méricq.
Au programme de cette dernière tranche : la réfection complète de la chaussée, la rénovation des trottoirs et des bordures, ainsi que la création d'un petit espace vert en pleine terre qui vient apporter davantage de végétalisation au cœur du quartier. De nouveaux équipements seront également installés avec des stationnements dédiés aux motos et aux vélos, ainsi qu'un emplacement aménagé pour l'arrêt du petit train.
Afin d'améliorer la sécurité et le confort des déplacements, un nouveau marquage au sol a été réalisé à l'issue des travaux. La circulation est également apaisée avec la mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur ce secteur. Avec cette nouvelle étape, la Ville souhaite valoriser durablement le quartier de l'église, en conciliant qualité des espaces publics, mobilité douce et embellissement du cadre de vie.

## UNE NOUVELLE SIGNALÉTIQUE PIÉTONNE

Depuis cet été et jusqu'à ces derniers jours, 200 nouveaux panneaux de signalétique ont été posés sur un périmètre qui relie l'Espace Robert Hossein au Pic du Jer en passant par la gare et le Sanctuaire, en suivant notamment le tracé du Chemin de Bernadette. Les anciens panneaux, datés et peu lisibles, ont disparu au profit d'une signalétique entièrement repensée : plus claire, plus cohérente, et surtout accessible à tous. Ce chantier a été mené avec soin, en lien avec la commission communale d'accessibilité, l'Office de Tourisme et l'Architecte des Bâtiments de France. Une façon concrète de traduire dans l'espace public la volonté de la Ville de Lourdes de s'affirmer comme une destination inclusive.




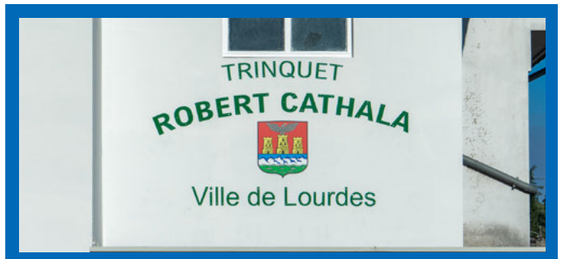


## UN MUR TOUT NEUF POUR LE TRINQUET ROBERT CATHALA

Un grand bravo et merci aux agents de la Ville pour l'excellent travail réalisé sur le mur du trinquet Robert Cathala ! Après la phase de nettoyage, une reprise d'enduit et plusieurs couches de peinture, le résultat est tout simplement magnifique. Un travail soigné et de qualité qui redonne tout son éclat à ce lieu emblématique. Les lettres quant à elles ont été apposées par une société spécialisée.






## UNE INTERVENTION POUR LUTTER CONTRE LA FOUDRE À L'ÉGLISE DU SACRÉ-CŒUR

À la rentrée, une intervention technique a été réalisée à l'église paroissiale du Sacré-Cœur dans le cadre de la mise aux normes de son dispositif de protection contre la foudre. Réalisée avec des entreprises spécialisées, l'opération visait à garantir la conformité et le bon fonctionnement du système de protection de l'édifice. L'intervention a principalement consisté à remplacer la tête du parafoudre, située sur la croix sommitale, et à refixer les parties du feuillard sur la façade. Cette opération contribue à la sécurité de l'église et à la prévention d'éventuelles dégradations, dans le cadre de l'entretien régulier des bâtiments communaux.



## LE PETIT PONT DE BOIS DU BARATCHÉLÉ

Le pont du Baratchélé a rouvert le 25 août suite à sa réfection qui a mobilisé plusieurs services de la collectivité : le service de la régie bâtiments avec les équipes de menuiserie et peinture, et le service espaces verts dont l'équipe qui est chargée de la maintenance des aires de jeux. Un bel exemple de collaboration interservices au service du cadre de vie lourdais.

# AU LAC, DES ÉPICÉAS MALADES MENACENT L'ESPACE PUBLIC ET DOIVENT ÊTRE RETIRÉS

**Les travaux débuteront cet automne pour ne pas perturber le cycle de reproduction des animaux sur la zone sécurisée depuis cet été. L'objectif : concilier la sécurité des usagers avec le respect du rythme de la nature.**

## 1 Une gestion attentive du patrimoine végétal

Dans le cadre de sa politique de gestion et de préservation du patrimoine végétal, la Ville de Lourdes mène régulièrement, avec l'appui de l'ONF, des études et diagnostics sanitaires dans les zones boisées. Concernant les arbres en villees, des contrôles, menés par le service des Espaces verts en partenariat avec des entreprises spécialisées, permettent d'identifier les interventions nécessaires pour sécuriser les espaces publics tout en préservant les arbres en bonne santé.

## 2 Des épicéas en mauvais état

Le dernier diagnostic autour du lac a révélé un dépérissement avancé des épicéas, en raison d'une forte infestation de scolytes, favorisée par la sécheresse et le réchauffement climatique. Fragilisés, ces arbres perdent leurs aiguilles, se dessèchent et présentent un risque élevé de chute de branches. Pour la sécurité des promeneurs, des sportifs et des enfants, ces arbres doivent être retirés pour prévenir tout danger pour le public.

## 3 Préserver la faune et la reproduction des espèces

Une portion du chemin du tour du lac (environ 1 km) a été fermée depuis cet été. L'abattage des arbres aura lieu cet automne, sur 3,5 hectares. Ce choix d'intervention à l'automne n'est pas anodin : au printemps, de nombreuses espèces animales entrent en période de reproduction. Les oiseaux nichent, les petits naissent et plusieurs mammifères utilisent les arbres et les zones boisées comme refuge pour élever leurs progénitures. Intervenir trop tôt aurait perturbé ces cycles naturels essentiels.

## 4 Une déviation et des parcours de promenade

Une déviation temporaire est mise en place à travers l'ancien golf pour maintenir l'accès au site. Trois boucles sont proposées :
- 1 km (35 m de dénivelé)
- 2,5 km (80 m de dénivelé)
- 3,2 km (140 m de dénivelé)

Le parcours présente un relief plus marqué, avec par endroits un revêtement non stabilisé et enherbé. Il peut donc être difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite et certaines poussettes. Une signalétique spécifique est installée pour guider les promeneurs et assurer leur sécurité.

## 5 Une forêt renouvelée

D'ici quelques mois, les épicéas retirés seront remplacés par des essences adaptées, plus résistantes aux conditions climatiques extrêmes appelées à se renforcer dans les prochaines années.

**Zoom sur le scolyte :** ce petit insecte s'attaque surtout aux conifères, comme les épicéas. En creusant des galeries sous l'écorce, il perturbe la circulation de la sève et affaiblit l'arbre jusqu'à son dépérissement. Au-delà des dégâts forestiers, le scolyte représente aussi un risque pour la sécurité : un arbre fragilisé devient plus instable, ses branches peuvent casser sous l'effet du vent, de la neige ou des fortes pluies et l'arbre entier peut chuter.



Zone atteinte par le scolyte

UN PATRIMOINE NATUREL À ENTRETENIR

# Un nouveau ponton pour profiter pleinement du lac !



**Depuis cet été, un nouveau ponton flottant invite Lourdais et visiteurs à découvrir le lac autrement. Installé dans un cadre préservé, il offre un point de vue privilégié pour contempler le paysage et profiter du calme des lieux.**

**Accessible à tous, il est dédié à la découverte du site et n'est pas destiné à la baignade ni aux activités nautiques, non surveillées et placées sous la responsabilité de chacun.**

**Ce nouvel équipement est aussi le fruit d'un travail collectif. Son montage et sa pose ont été réalisés dans le cadre d'un chantier d'insertion, favorisant l'apprentissage et le retour à l'emploi. Les agents du service Menuiserie de la Ville ont, quant à eux, réalisé les bancs installés à proximité.**

**Une réalisation simple et conviviale pour faire une pause, admirer le lac et profiter pleinement de ce cadre exceptionnel.**

**C'est maintenant à l'aire de jeu d'être en cours de réhabilitation !**







Impasse Lendrat

## AVANT / APRÈS : LE RENOUVEAU DES FAÇADES LOURDAISES



Rue des 4 Frères Soulas




Place du Champ Commun




Avenue du Maréchal Foch

**Dans le cadre du Plan Avenir Lourdes, la Ville de Lourdes a mis en place en 2022 un Plan Façades pour accompagner les propriétaires dans la rénovation des façades visibles depuis l'espace public.** Ce dispositif, qui se termine en cette fin d'année, a contribué à la revitalisation du centre-ville, à l'amélioration du cadre de vie et à la mise en valeur du patrimoine lourdais.

Il s'adressait aux propriétaires privés, copropriétés et SCI et permettait de soutenir des travaux de ravalement, enduits, menuiseries, volets, zinguerie, vitrines, enseignes et devantures commerciales.

Lancé en 2022 puis élargi en 2023, le Plan Façades a permis de nombreuses rénovations, à savoir 39 façades sur l'ensemble de la commune, pour un montant de subvention de 343 966 € versé entre la ville, l'Etat et la Région Occitanie, et engendrant plus de 1 770 000 € HT de travaux.

Les photos « avant / après » ci-dessus témoignent des transformations réalisées grâce à ce dispositif municipal.



# Vous avez un projet de rénovation à Lourdes ?

UN ACCOMPAGNEMENT GRATUIT EST MIS À DISPOSITION POUR VOUS AIDER

**Après le plan façades, Lourdes relance son programme d'amélioration de l'habitat.**

Vous souhaitez rénover votre logement, améliorer son isolation, l'adapter au vieillissement ou réaliser des travaux dans votre copropriété ? Bonne nouvelle : la Ville de Lourdes poursuit le dispositif Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) après la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP), afin de continuer à accompagner les habitants dans leurs projets de rénovation.

Grâce à cette OPAH-RU, les propriétaires et les copropriétés peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé gratuit et de soutiens financiers pour leurs travaux.

Ce dispositif a pour objectif d'aider les Lourdais à améliorer leur confort, réduire leurs dépenses d'énergie et valoriser leur logement, tout en contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

**Une aide gratuite à chaque étape**

Avec l'appui du cabinet spécialisé Urbanis, les habitants peuvent obtenir : des conseils techniques ; une estimation des travaux ; une simulation des aides financières ; une vérification des conditions d'éligibilité ; une aide au montage des dossiers de subventions.

**Qui peut en bénéficier ?**

Le dispositif s'adresse : aux propriétaires occupants ; aux propriétaires bailleurs ; aux syndicats de copropriétaires ; aux locataires.

**Quels travaux sont concernés ?**

L'OPAH-RU peut accompagner : la réhabilitation d'un logement ou d'un immeuble ; les travaux de rénovation énergétique ; l'adaptation du logement au vieillissement ou au handicap ; les travaux dans les parties communes des copropriétés.

**Des permanences chaque semaine**

Des permanences sur rendez-vous sont organisées tous les mardis de 9 h 30 à 11 h 30 à la Maison France Services, 22, avenue Maréchal Foch.

**Renseignements et rendez-vous : 05 59 27 00 27 ou : pau@urbanis.fr**

## QUELQUES POINTS CLÉS À RETENIR

**Une dynamique bien lancée avec 27 dossiers déposés :**

- 23 logements de propriétaires occupants (PO).
- 15 logements de propriétaires bailleurs (PB), 4 dossiers déposés.

Une représentation forte de dossiers dans le quartier du centre-ville, qui est également périmètre ORT (Opération de Revitalisation Territoriale).

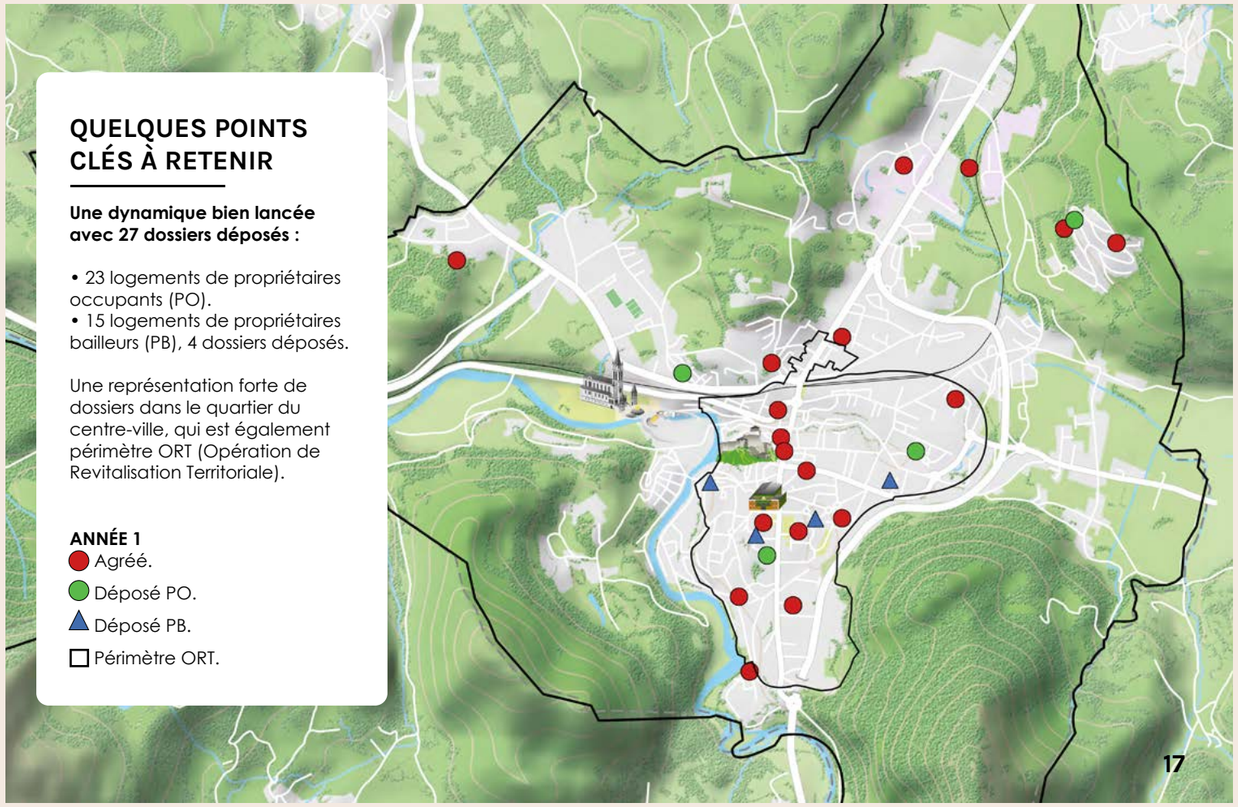

# Ouverture et déménagement, ça bouge chez vos commerçants !

Vous êtes commerçants, entrepreneurs, porteurs de projet ? Le service Commerce vous accompagne pour développer votre idée !

**Par mail ou par téléphone :**
**economie.commerce@ville-lourdes.fr**
**05 62 42 02 06**



**Gallery Arty'Sanat** Depuis juillet, la Gallery Arty'Sanat, un nouveau lieu dédié à la création a ouvert ses portes au 50, rue de Bagnères. Ouverte du mardi au samedi, de 10 h à 12 h puis de 14 h à 17 h 30 (mardi et jeudi) et jusqu'à 19 h le samedi.



**Restaurant Ô Phénix** Depuis juin, un nouveau restaurant a ouvert ses portes au 20, chemin du Lac. L'établissement mise sur un cadre soigné, avec une salle climatisée, un rooftop et un bar-lounge, pour une expérience à la fois conviviale et raffinée. Le restaurant est ouvert du jeudi au lundi, de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h.




**NOZ** Le 4 août, l'enseigne française NOZ a ouvert son troisième magasin dans le département. Situé au 48, avenue Alexandre Marqui, ce nouveau point de vente propose plus de 740 m² consacrés au déstockage et aux bonnes affaires. Du lundi au samedi, de 9 h 30 à 19 h 30 et le dimanche de 10 h à 18 h.



**Le Salon de Mady** Depuis le 5 août, Le Salon de Mady est ouvert au 50, avenue Francis Lagardère, un salon de coiffure et de beauté qui redonne vie à un local resté fermé pendant six mois. Le salon s'est fait une spécialité de la coupe à sec et propose également des cours de maquillage individuels. Ouvert du mardi au vendredi de 9 h à 18 h, le samedi de 8 h 30 à 14 h 30.



**Terres d'Arômes** Depuis le 11 août, l'étal Terres d'Arômes a pris place à l'intérieur des Halles. Épices, aromates et olives composent cet étal consacré aux saveurs et aux produits culinaires. Terre d'Arômes est ouvert les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 8 h à 13 h.




**Institut Evolupt** Depuis le 24 août, un nouveau commerce dédié au bien-être a vu le jour au 16, avenue Alexandre Marqui : Evolupt, institut d'esthétique spécialisé dans les soins technologiques, porté par Marine Moreau. L'institut se positionne comme une adresse "nouvelle génération", à mi-chemin entre l'esthétique classique et l'univers médical.



**MMA GLB Assur Lourdes** L'agence a quitté l'avenue Francis Lagardère pour de nouveaux locaux plus spacieux au 17, avenue Maréchal Foch. L'équipe reste à votre écoute du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (vendredi jusqu'à 17 h).




**Écoute Oui** La boutique-atelier de Jimmy Borau, illustrateur et dessinateur, a quitté le local place de l'Église pour un nouveau lieu au 28, avenue du Maréchal Foch. Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30.




**Auto-école Émeraude** L'auto-école Émeraude a quitté la rue de Bagnères pour s'installer à quelques pas au 3, rue Henri Lasserre depuis le 1er septembre. Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h et le samedi de 9 h à 12 h.



# Expression libre !

L'article L. 2121-27-1 (L. n° 2015-991 du 7 août 2015, art. 83) du Code général des collectivités territoriales, stipule : *« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, lorsque des informations générales sur les réalisations et sur la gestion du conseil municipal sont diffusées par la commune, un espace est réservé à l'expression des conseillers élus sur une liste autre que celle ayant obtenu le plus de voix lors du dernier renouvellement du conseil municipal ou ayant déclaré ne pas appartenir à la majorité municipale. Les modalités d'application du présent article sont définies par le règlement intérieur du conseil municipal. »*

## « Lourdes, bien plus qu'une ville »

LE PONT LÉON XIV : UN MOMENT HISTORIQUE POUR LOURDES
Il est des moments qui dépassent les mandats et s'inscrivent durablement dans l'histoire d'une ville. Les 26 et 27 septembre 2026 resteront de ceux-là.
Quelques mois après sa reconstruction et sa réouverture, le 5 mars dernier, l'ancien pont Pomès est devenu le Pont Léon XIV par décision du Conseil municipal du 22 septembre. Construit en 1930 par Louis Pomès, fragilisé notamment par les crues de 2012 et 2013, cet ouvrage emblématique nécessitait une reconstruction complète. Notre majorité a fait le choix de mener ce projet à son terme, avec un pont moderne, accessible à tous et pleinement intégré à son environnement.
Quelques jours seulement après sa nouvelle dénomination, il devenait le théâtre d'une image qui restera gravée dans notre mémoire collective : l'accueil du pape Léon XIV à Lourdes.
Durant deux jours, près de 200 000 visiteurs, pèlerins et voyageurs ont convergé vers notre ville. Au-delà de la dimension spirituelle qu'elle revêt pour de nombreux pèlerins, cette visite constitue pour Lourdes un événement historique, populaire et international, offrant au monde entier l'image d'une ville accueillante, fraternelle et capable de relever un défi exceptionnel.
L'histoire offre aussi un symbole remarquable : en 1902, Léon XIII faisait ériger dans les jardins du Vatican une réplique de la Grotte de Massabielle. Cent vingt-quatre ans plus tard, Léon XIV venait à Lourdes, au pied de la véritable Grotte. Un trait d'union entre Rome et Lourdes, entre l'histoire et le présent.
Ce trait d'union est désormais incarné par le Pont Léon XIV et par l'œuvre de Jean-Jacques Abdallah, « La Fraternité entre les Peuples », qui l'accompagne et lui donne tout son sens : relier les rives, mais aussi les femmes et les hommes, les cultures et les peuples.
Nous voulons enfin saluer toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ces deux journées : services de l'État, Sanctuaire, forces de sécurité et acteurs de la sécurité civile, services municipaux, Office de Tourisme, associations, bénévoles, commerçants, professionnels et partenaires.
Cette mobilisation collective a montré, une nouvelle fois, ce que Lourdes sait accomplir lorsqu'elle avance unie.
C'est cette ambition que nous continuerons de porter avec les Lourdaises et les Lourdais tout au long de ce mandat : faire gagner Lourdes, préserver ce qui fait son identité et lui permettre d'être, chaque jour davantage, bien plus qu'une ville.

**Les membres de la liste**
**"Lourdes, bien plus qu'une ville"**

## « Lourdes, un nouveau souffle »

Nous tenons à présenter nos excuses aux 1 771 citoyens qui ont choisi « Lourdes Un Nouveau Souffle » lors des élections municipales.
Car leur vote, qui nous a élu, n'est pas suffisant pour faire de nous de vrais membres du Conseil Municipal.
Les manifestations municipales ou liées au conseil municipal : pas invités. Nous avons assisté , derrière nos écrans, à l'inauguration du Pont Léon XIV. Sans nous bien sûr. Il nous faudra bientôt un petit guide : « Opposition municipale : où êtes-vous autorisés à entrer ? »
Nous ne demandons pas de traitement VIP. Nous demandons simplement le respect du mandat confié par les électeurs.
Derrière nos sièges, il y a 1 771 citoyens dont le vote mérite le même respect que tous les autres.
Être élu d'opposition c'est représenter une partie des Lourdais et participer à la vie démocratique de notre commune. Alors oui, nous leur présentons nos excuses à nos électeurs pour le traitement de leurs élus. Mais nous leur faisons une promesse : nous continuerons à porter leur voix, à exercer notre mandat et à défendre leurs intérêts.
Nous ne sommes pas des sous-élus.
Et les 1 771 Lourdais que nous représentons ne sont pas des citoyens de seconde zone. Même sans carton d'invitation.

**P.GINESTET-CANDEHORE**
**Liste "Lourdes, un nouveau souffle"**

# CARTES POSTALES DE L'ÉTÉ


Fête de la Musique


Inauguration de l'Espace François Mengelatte


Fête de la Musique


Fêtes de Lourdes


Fêtes de Lourdes


Fêtes de Lourdes


Fêtes de Lourdes


72e nocturne cycliste


Cinéma de plein air - "L'amour ouf"


Rejoins-moi, je suis au resto Jakédom


Village gourmand italien


Tour de France


Tour de France



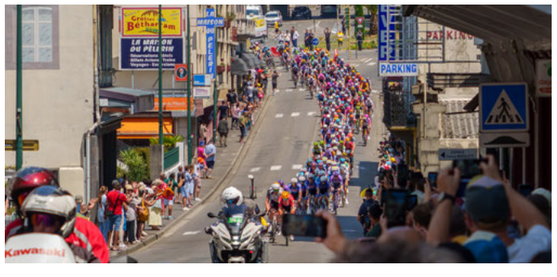

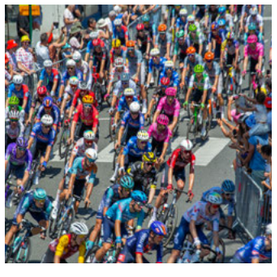




Bal des pompiers


Spectacle pyrosymphonique


Spectacle pyrosymphonique


Fête nationale 14-Juillet


Fête nationale 14-Juillet


Fête nationale 14-Juillet


Fête nationale 14-Juillet


Ciné-marathon
30 ans de Shrines of Europe


Rejoins-moi, je suis au resto Banda Los Muchachos


Point rencontre nature Tourbière du Lac - Natura 2000

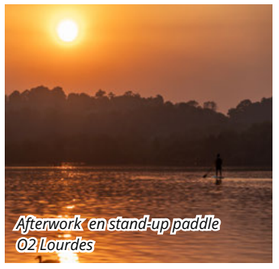
Afterwork en stand-up paddle O2 Lourdes




Semaine estivale des arts

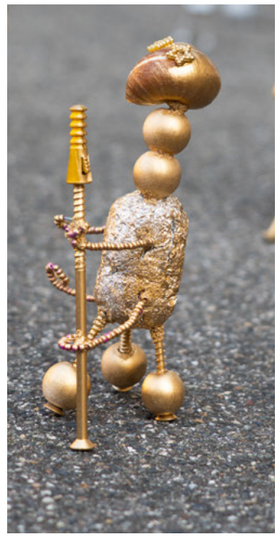



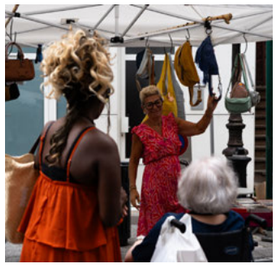

# CARTES POSTALES DE L'ÉTÉ


Les Musiqu'Halles
Temps d'M


Thé dansant
Orchestre Éric Gilbert


Thé dansant
Orchestre Éric Gilbert


Escape game
"Le secret du square"


Marché nocturne


Journée médiévale


Cinéma en plein air
"Lilo & Stitch"


Éclipse solaire


Éclipse solaire


Journée médiévale


Éclipse solaire

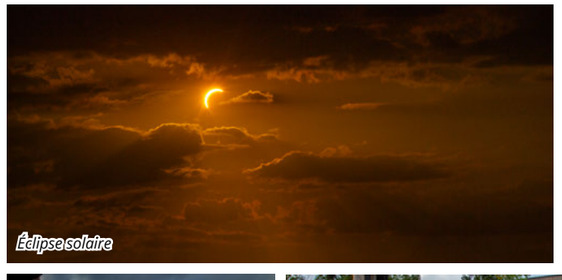
Éclipse solaire

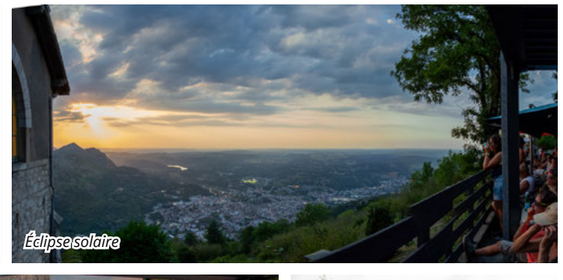
Éclipse solaire

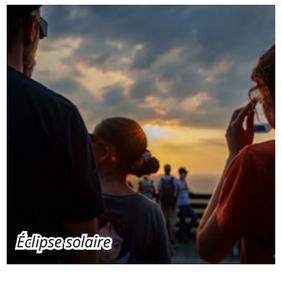
Éclipse solaire


Éclipse solaire


Éclipse solaire




Le Science tour des Pyrénées


Cérémonie du 82e anniversaire
de la Libération de Lourdes


Cérémonie du 82e anniversaire
de la Libération de Lourdes


Vernissage de l'exposition de
Marie Favaro


Marché nocturne


Accueil des nouveaux habitants


Fête des associations



La rentrée des commerçants


World Cleanup Day


Open air Guizi Dudz au Lac de Lourdes


Journées européennes du
patrimoine

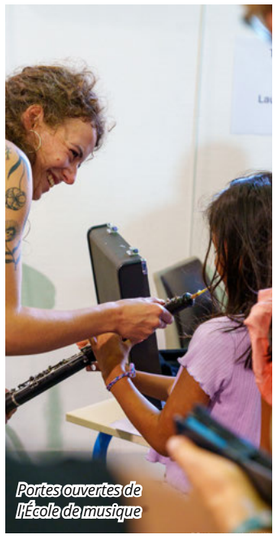
Portes ouvertes de
l'École de musique

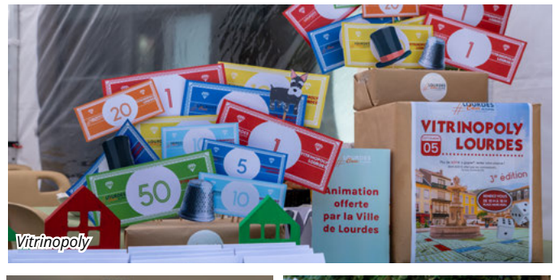

Vitrinopoly

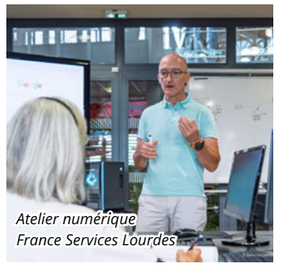
Atelier numérique
France Services Lourdes


Visite officielle du Pape
Léon XIV


Saison culturelle 26-27
"Traversas"

# IntraMuros

## L'application mobile **gratuite** de votre ville



Agenda des animations sportives et culturelles, actualités de la Ville, infos pratiques et bien plus encore... c'est dans la poche avec IntraMuros !

Ville de Lourdes

#LOURDES Cœur des Pyrénées
VILLE DE LOURDES